



# REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise  
du commerce et de l'industrie

> cnci

**L'industrie, un acteur du  
développement durable**

page 8

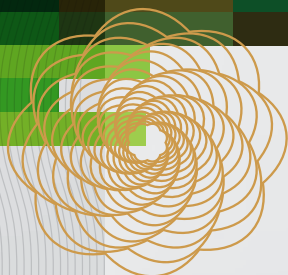
**Accord de libre-échange  
avec l'Indonésie  
quelles perspectives pour  
le Canton de Neuchâtel ?**

page 11



**N°236 - FÉVRIER/MARS 2021**

**Fonds durables  
en actions suisses**



**Donnez plus  
de relief à vos  
investissements**



Bénéficiez d'opportunités  
de rendement en soutenant  
les principes du  
développement durable.



[www.bcn.ch/fonds-bcn](http://www.bcn.ch/fonds-bcn)

# COVID-19: SORTIE DE CRISE. OU SORTIE DE ROUTE...

par **Florian Némethi** - Directeur CNCI

## SOMMAIRE

|                                                                                                    |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Éditorial                                                                                          | 3     |
| Économie pratique                                                                                  | 5     |
| Réseaux                                                                                            | 6-7   |
| <b>Grand angle</b>                                                                                 |       |
| <b>L'industrie, un acteur du développement durable</b>                                             | 8-9   |
| <b>Focus</b>                                                                                       |       |
| <b>Accord de libre-échange avec l'Indonésie, quelles perspectives pour le Canton de Neuchâtel?</b> | 11    |
| <b>Maison de l'économie</b>                                                                        | 14-15 |
| <b>Point de vue</b>                                                                                |       |
| <b>Nicolas Schindelholz</b>                                                                        |       |
| Hub Factory SA                                                                                     | 17    |
| Agenda                                                                                             | 18    |

**Impressum**  
repères est le mensuel de  
la Chambre neuchâteloise  
du commerce et de l'industrie  
Rue de la Serre 4  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 727 24 10  
cnci@cnci.ch  
www.cnci.ch

**Parution bimestriel**  
Rédaction: CNCI  
Éditeur: CNCI  
Conception: Inox Communication  
Impression: Imprimerie Baillod SA

**Publicité**  
Nadia Garavaldi  
Tél. 032 727 24 10  
nadia.garavaldi@cnci.ch

Bulletin adressé aux membres  
de la CNCI



Depuis le début de l'année 2021, la gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19 a pris, en Suisse et en Europe, une tournure préoccupante. Même si, c'est certain, les gouvernements s'emploient à faire au mieux, face à un ennemi viral insaisissable et mutant. Mais partout, malheureusement, ils tirent dans tous les sens, à grands renforts de discours anxiogènes et de mesures liberticides. En donnant la désagréable impression qu'il n'y a plus de perspective, ni d'agenda de relance à opposer à la dictature des indicateurs épidémiologiques de court terme.

Cette fuite en avant politico-sanitaire désordonnée n'inspire pas un espoir démesuré pour un prochain retour à la normalité. A plus forte raison si un nouveau variant du virus devait faire son apparition. Car alors, jusqu'à quand le continent resterait-il sur «OFF»? Face à cette incertitude globale, l'économie et la société se retrouvent, pour le moment, plus proches d'une sortie de route que d'une sortie de crise!

A moins que tout le monde n'admette vite que cette voie ne mène nulle part. Et que, plutôt que d'étouffer ce qui reste de vie sociale, d'ordonner la fermeture des frontières et de blâmer les producteurs des vaccins pour leurs retards de livraison, on travaille ensemble à des solutions partagées permettant de revivre presque «normalement», malgré le virus. A défaut de réussir à l'éradiquer.

Dans ce registre-là, le travail ne manque pas. A titre d'exemple, le développement d'un passeport digital «COVID», reconnu au niveau international, constitue exactement le type d'enjeu commun qu'il faudrait concrétiser au plus vite. Afin de relancer toute la partie de l'économie mondiale que la peur du virus a mis à l'arrêt, comme le tourisme. Car, sans passages fluides aux frontières, garantis par des certificats de vaccination et de test fiables, il sera pratiquement impossible de remettre en marche toute cette filière, tout comme celle des voyages d'affaires, aujourd'hui plombées par les quarantaines et les interdictions d'entrée. On parle

ici de relancer des activités à 300 milliards de francs par an. Et ce n'est qu'un exemple...

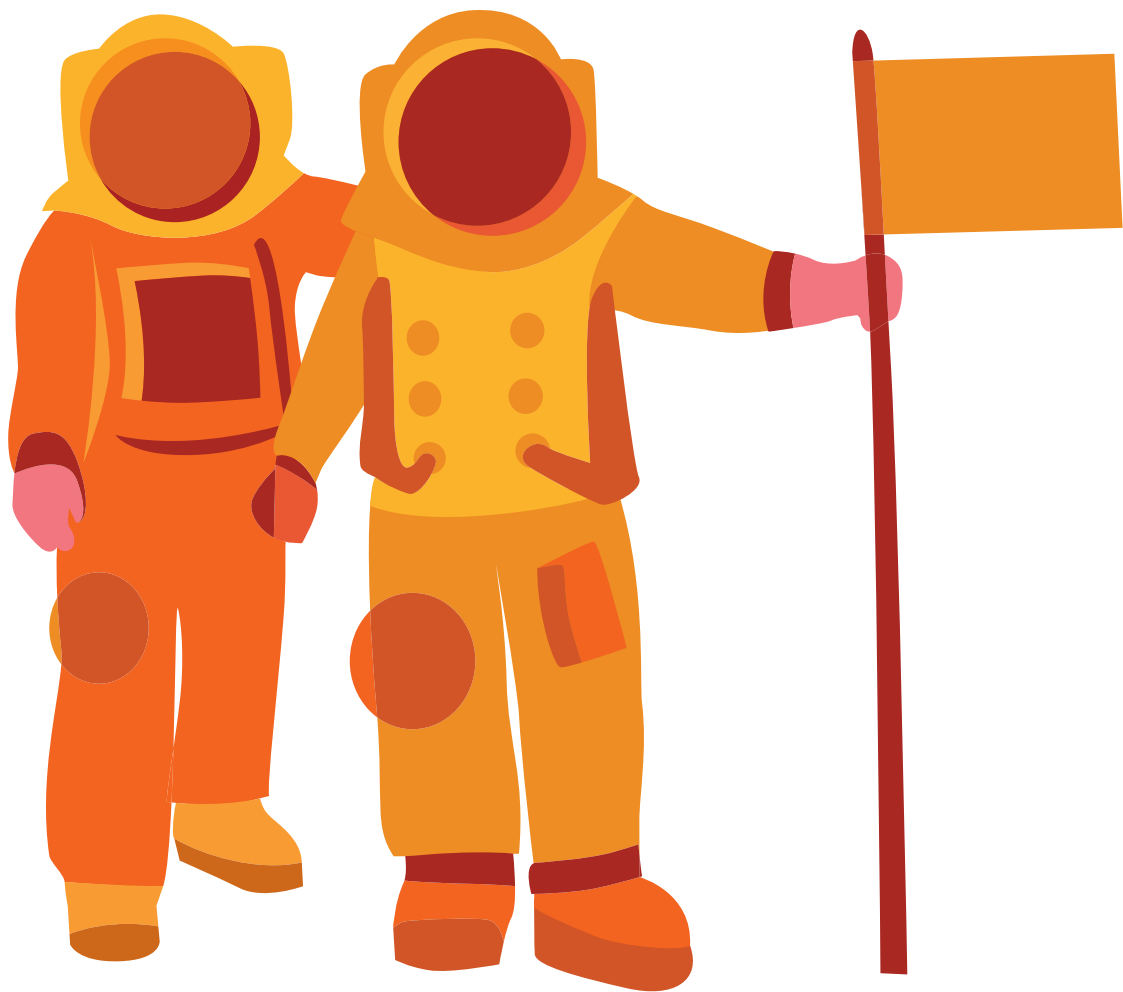
Plusieurs projets d'envergure mondiale sont en cours, tels que le «Travel Pass» de l'IA-TA. Mais, pour le moment, aucun d'entre eux n'est à bout touchant. Non pas qu'ils butent sur des difficultés technologiques, mais bien parce que le consensus international fait encore défaut. Un tel outil nécessite une harmonisation des formalités entre les Etats, mais aussi avec le domaine privé, qui est loin d'être acquise.

Tout cela risque encore de prendre beaucoup de temps. Or, il y a urgence! Non seulement sanitaire, mais aussi, de plus en plus, économique et sociale. Pour ce genre de solution globale en «réseaux», il est impensable que chaque pays, chaque région, continue de faire sa petite cuisine, avec les aberrations que l'on sait. Quelqu'un doit donc prendre la main, afficher du leadership, pour faire émerger des standards et permettre la mise en œuvre de ces plateformes au plus vite.

La Genève internationale semble justement bien placée pour réussir cet exercice de «Soft Power». Elle regroupe l'OMS, l'ONU et les organisations internationales de standardisation, alors qu'une entreprise de la place, la SGS, y a développé un certificat digital pour les tests COVID. C'est une belle opportunité pour la Suisse de rendre service au monde, à partir de ses valeurs traditionnelles de sécurité, de fiabilité et d'intermédiation.

Avec ça, le temps n'est-il pas aussi venu, dans le narratif politico-médiatique, de commencer à remplacer le ratio «R» par ce genre de défi, histoire que l'on voit réellement une lumière entreprenante au bout du tunnel sanitaire?

# Ensemble, on va plus loin.



**Trust in Transformation.** Faites confiance à un partenaire stratégique pour conquérir de nouveaux marchés grâce à la transformation digitale. [www.pwc.ch/transformation](http://www.pwc.ch/transformation)

Commencez votre transformation en confiance avec François Burgat,  
Directeur responsable de PwC Neuchâtel, +41 58 792 67 86, [francois.burgat@pwc.ch](mailto:francois.burgat@pwc.ch)

# COMMERCE EXTÉRIEUR

## RELATION ENTRE LA SUISSE ET LE ROYAUME-UNI APRÈS LE BREXIT

Onze mois après la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (le Brexit), la période de transition convenue entre Londres et Bruxelles est arrivée à expiration le 31 décembre 2020 et les accords internationaux de l'UE ne s'appliquent plus au Royaume-Uni non plus. De ce fait, les relations de la Suisse avec la Grande-Bretagne sont, elles aussi, entrées dans une nouvelle phase. Si les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE ont continué de s'appliquer au Royaume-Uni pendant la période de transition, ce dispositif est arrivé à échéance à la fin de l'année 2020.

La Suisse a, quant à elle, conclu un accord commercial avec la Grande-Bretagne qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'Administration fédérale des douanes AFD a mis à disposition sur son site web tous les détails avec les nouvelles règles à appliquer en matière d'origine préférentielle et les cumuls possibles pour les échanges commerciaux entre la Suisse et le Royaume-Uni. Ces détails sont également téléchargeables sur le site web de la CNCI.

Informations: [anne.morales@cnci.ch](mailto:anne.morales@cnci.ch)

## LE BREXIT ET SES CONSÉQUENCES EN MATIÈRE DE PERMIS DE TRAVAIL ET D'ASSURANCES SOCIALES

**Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 31 janvier 2020. Durant une année, soit jusqu'au 31 décembre 2020, les accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'UE ont continué de s'appliquer au Royaume-Uni. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ces accords ont été remplacés par une série de nouveaux accords conclus entre la Suisse et le Royaume-Uni prévoyant que la majeure partie des droits et obligations existant entre les deux États est ainsi maintenue. Toutefois, pour les nouvelles situations, de nouveaux accords devraient être conclus, mais cela n'est pas encore le cas. Il en découle que dans cette attente, le Royaume-Uni est considéré comme un Etat tiers avec des implications en matière d'engagement de personnel de nationalité britannique ou en matière de coordination des assurances sociales.**

### ENGAGEMENT D'UN RESSORTISSANT BRITANNIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'exercice d'une activité lucrative en Suisse pour les ressortissants britanniques nécessite pour l'employeur de déposer une demande de main-d'œuvre étrangère complète avant l'engagement de l'employé. Seuls les cadres et les spécialistes indispensables au marché du travail suisse sont, en principe, admis, à condition que leur admission serve les intérêts économiques du pays. Il s'agit en outre de respecter le principe de la priorité, en démontrant que le personnel nécessaire ne peut être recruté sur le marché suisse du travail, ni sur celui des Etats membres de l'UE/AELE. De plus, ces demandes sont soumises à un contingentement.

### PRESTATAIRES DE SERVICES

Concernant les prestataires de services dont l'entreprise est établie au Royaume-Uni et qui en possède la nationalité, des dispositions particulières convenues entre la Suisse et le Royaume-Uni leur permettent de continuer de bénéficier des mêmes conditions que les ressortissants de l'UE/AELE en étant soumis à la procédure d'annonce pour des prestations de services jusqu'à 90 jours par année civile.

### ASSURANCES SOCIALES

Grâce aux accords précités, les droits acquis jusqu'au 31 décembre 2020 en matière d'assurances sociales sont protégés tant que la situation qui valait jusqu'au 31 décembre 2020 ne change pas. Concrètement, les attestations A1 concernant des détachements ou des cas de pluriactivité débutés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 restent valables tant que dure la situation transfrontalière, respectivement jusqu'à leur date d'expiration. Concernant les détachements à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, ils seront possibles sur la base de la convention bilatérale conclue entre la Suisse et le Royaume-Uni qui prévoit également un détachement jusqu'à 24 mois. Pour les autres questions de coordination en matière d'assurances sociales entre la Suisse et le Royaume-Uni, dans l'attente de la conclusion d'un nouvel accord, c'est cette convention bilatérale qu'il s'agit d'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Régine de Bosset  
Service juridique CNCI

## LES BANQUES RAIFFEISEN DES CANTONS DU JURA, DE NEUCHÂTEL ET DU JURA BERNOIS DEVIENNENT L'UN DES SPONSORS PRINCIPAUX DU FESTIVAL DU CHANT DU GROS, AU NOIRMONT

Les banques Raiffeisen de l'Arc jurassien ont annoncé qu'elles deviendraient sponsors des cinq prochaines éditions du festival du Chant du Gros, au Noirmont. Depuis 28 ans, l'événement réunit chaque année près de 40'000 spectateurs durant trois jours, au début du mois de septembre.

## FACCHINETTI GROUPE CHANGE DE MAINS

Le groupe Facchinetti automobiles, troisième distributeur de BMW et de Mini en Suisse, et dont le siège se trouve à Neuchâtel, passe en mains françaises. Le propriétaire, Daniel Knöpfel, a vendu les titres composant le capital de la holding Facchinetti au groupe français Rossi Squadra. Cette société installée en Savoie emploie près de 200 collaborateurs. Facchinetti Groupe compte de son côté 220 salariés (contre moins de 20 à sa naissance en 2005). Il dispose de garages sur sept sites, de Genève à Delémont, en passant par Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, avec plus de 13'000 clients au total. Daniel Knöpfel quittera ses fonctions le 31 janvier 2021. Il pourra alors se consacrer entièrement au développement de l'entreprise neuchâteloise Jacot chocolatier, qu'il a sauvé de la faillite en 2018 avec d'autres partenaires.

## L'AMÉRICAIN CARLYLE RACHÈTE ACROTEC

Acrotec est repris début 2021 par le fonds d'investissement américain Carlyle. En mains de sa direction, et financé par la firme luxembourgeoise Castik Capital depuis 2016, le groupe s'est développé notamment par le rachat de plusieurs PME actives dans les microtechniques. Basé à Develier (JU), Acrotec emploie environ 1200 personnes au sein de ses filiales présentes sur 18 sites. Le groupe produit des composants micromécaniques, principalement destinés à l'horlogerie de luxe et aux medtechs. Il est aussi actif dans l'automobile, l'électronique, l'aéronautique et exporte dans 40 pays.

## TROIS HÔTELS NEUCHÂTELOIS DISTINGUÉS

Trois établissements du canton, dont deux au Locle, figurent parmi les plus beaux hôtels du pays recensés par Patrimoine suisse : l'hôtel de la Truite à Champ-du-Moulin, la Maison DuBois et le Guesthouse au Locle. Patrimoine suisse est soutenu par quelque 27'000 membres et mécènes, et des centaines d'experts bénévoles en protection du patrimoine suisse apportant une contribution importante à la préservation et au développement durable du patrimoine culturel bâti en Suisse.

## L'ENTREPRISE HEIDI.COM A ÉTÉ MISE EN FAILLITE

C'est la fin pour Heidi.com. Le créateur de vêtements neuchâtelois a été mis en faillite. Depuis, les portes de la boutique du faubourg du Lac sont restées fermées. Sauf un recours au Tribunal cantonal contre la décision de justice, rien ne semble plus pouvoir sauver cette entreprise pourtant si prometteuse à ses débuts, en 2002, à Saint-Blaise. Un inventaire doit établir la valeur des actifs et passifs de la société, qui entraînerait des dettes de l'ordre d'un million de francs actuellement.

## BONHÔTE ACHÈTE LES HÔTELS D'ENTREPRISES INNOPARC

La société Innoparc, qui transforme d'anciens locaux industriels pour les mettre à disposition d'entreprises innovantes, va changer de mains. Les fondateurs, parmi lesquels le président de PX Group Pierre-Olivier Chave, ont cédé la société et ses quatre bâtiments au fonds immobilier de la banque Bonhôte, pour environ 55 millions de francs.

## RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS DU GROUPE MARTI ARC JURA

Les entreprises du groupe Marti de l'Arc jurassien ont entamé un rapprochement dès 2013 déjà. Celui-ci se concrétisera au printemps 2021 avec la fusion des sociétés Marti Travaux Spéciaux Neuchâtel SA, Parietti et Gindrat SA et Pro Routes SA avec la société Marti Arc Jura SA. Tous les sites seront maintenus soit à Cornaux (siège social), Porrentruy, Delémont, Tavannes et Saint-Imier.

## LOUIS ERARD CHANGE DE PATRON

A la tête de la marque depuis 2003, le Neuchâtelois Alain Spinedi a annoncé son départ à la retraite. Son fauteuil est repris par Manuel Emch, qui était déjà conseiller stratégique.

## LE CHOCOLAT ARC-EN-CIEL DU CSEM

Les deux frères entrepreneurs Sandro et Marc Zinggeler se sont inspirés de la nature pour créer une toute nouvelle technique de décoration sur chocolat. Avec leur start-up ChocoFoil, ils ont développé un chocolat 2.0 qui imite les reflets arc-en-ciel caractéristiques de certains animaux, comme les libellules. Chef cuisinier et ingénieur au CSEM, le duo fraternel utilise un procédé novateur qui modifie naturellement et sans additifs la surface du chocolat. L'empreinte est faite à partir de films en plastique recyclables, sur lesquels sont gravées de minuscules structures nanométriques en forme de traits. Une fois retirées après la solidification, leurs empreintes forment un prisme qui convertit la lumière blanche en arc-en-ciel, conférant ainsi des reflets irisés. L'application concrète de la diffraction a déjà été entreprise et développée par le CSEM sur les billets de banque ou les passeports notamment.

## « LE TEMPS » CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

Le rachat du quotidien «Le Temps» par la Fondation Aventinus à Ringier Axel Springer Suisse est effectif. Le journal, grâce à ses nouveaux soutiens financiers, voit l'avenir immédiat avec optimisme. Pour sa rédactrice en chef, Madeleine von Holzen, ce changement de propriétaire permet au «Temps» «d'entamer 2021 avec sérénité».

## UN BÉNÉFICE ANTICIPÉ DE 25 MILLIARDS EN 2020

A la faveur de la poursuite de l'évolution favorable des marchés d'actions au quatrième trimestre 2020, la Banque nationale suisse (BNS) devrait dégager un bénéfice annuel de près de 25 milliards, estime UBS. L'institut d'émission devrait avoir bouclé le dernier partiel de 2020 sur un résultat d'une dizaine de milliards.

## ANTONIO CALCE CHEZ GREUBEL FORSEY

Greubel Forsey vient d'annoncer la nomination, avec effet immédiat, d'Antonio Calce au poste de directeur général. Né en 1967, Antonio Calce a notamment travaillé pour le groupe Richemont, au sein des marques Piaget et Panerai, avant de bifurquer chez Corum puis de piloter Sowind Group, l'entité horlogère du groupe de luxe français Kering, de 2015 à 2018.

## PBMC SA CERTIFIÉE ISO 9001: 2015

Depuis plusieurs années, PBMC SA travaille à la diversification de ses marchés dans le domaine du rodage - polissage de précision ([www.pbmc-polissage.com](http://www.pbmc-polissage.com)) afin d'assurer la pérennité et la croissance de l'entreprise, surtout en cette période particulière. La société est convaincue que la maîtrise des processus, l'amélioration continue et la satisfaction de ses clients sont essentielles pour y arriver. Afin de garantir ce niveau de qualité, de manière fiable et transparente vis-à-vis de ses partenaires, elle a fait le choix de se conforter aux exigences de la norme ISO 9001. Une étape importante vient d'être franchie: PBMC SA est officiellement certifiée ISO 9001: 2015.

## UBS FERME 44 AGENCES EN SUISSE

Le directeur général d'UBS, Axel Lehmann, a annoncé la fermeture de 44 des 240 agences de la banque dans le pays d'ici la fin du mois de mars. La mesure concerne 150 collaborateurs, mais ne prévoit pas de suppression d'emplois. Dans le Canton de Neuchâtel, l'agence du Landeron baissera le rideau.

## CROISITOUR RÉDUIT LA VOILURE AU LOCLE ET À SAINT-IMIER

Avec un chiffre d'affaires en forte diminution, l'agence indépendante Croisitour Voyages SA n'a pas eu d'autres choix que de redimensionner l'entreprise. Sur ses quatre bureaux, seuls ceux de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel sont maintenus. Les bureaux du Locle et de Saint-Imier ont fermé leurs portes fin décembre. Neuf des 22 collaborateurs ont été licenciés.

## HJB SA ASSURE SA PÉRENNITÉ ET DEVIENT MU-TOOLS

Spécialisée dans la fabrication de rodoirs diamantés expansibles micrométriquement et la production d'appareils de rodage manuels et de machines de rodage automatiques, l'entreprise HJB SA assure la pérennité de son activité: fin 2020, Laurent Juillerat a transmis son entreprise à Alain Grimm, au bénéfice d'une très longue expérience dans le rodage, qui accède à la direction générale de l'entreprise, et à Martin Boeni, propriétaire et directeur général de la société BBN Mécanique SA. Ce passage de témoin s'accompagne d'un changement de nom, HJB SA devenant Mu-Tools, pour s'inscrire au plus proche de son cœur de métier.

## GUIDO TERRENI À LA TÊTE DE PARMIGIANI

C'est un nouveau challenge qui attend Guido Terreni, fraîchement nommé, à 51 ans, CEO de la marque horlogère Parmigiani Fleurier SA. L'homme succède à Davide Traxler, qui était à la tête de la société depuis deux ans seulement.

Après des études en sciences économiques à l'Université Bocconi, le natif de Milan a fait ses armes dans les plus grands groupes internationaux. Etabli en Suisse depuis 2000, il a œuvré durant plus de vingt ans pour la marque Bulgari.

## GROUPE E OFFRE UN BON DE 100 FRANCS AUX VICTIMES DE LA PANNE

Groupe E va adresser un bon à chacun des clients victimes de la vaste panne survenue le 1er janvier de cette année. Il s'agira d'un bon cadeau de 100 francs auprès de la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail. Ce choix s'inscrit dans le contexte difficile de la pandémie, l'idée étant de soutenir l'économie locale. En chiffres: environ 4'000 clients ont été victimes de la panne. Groupe E, par conséquent, va verser un montant total de 400'000 francs. Une façon, donc, de compenser les désagréments subis à l'occasion de pannes de chauffages électriques, de pompes à chaleur et de chauffe-eau dans une vingtaine de communes neuchâteloises.

## LE BRACELET NEUCHÂTELOIS QUI DÉBUSQUE UN MAL SORNOIS

La start-up Aktiia lance en Grande-Bretagne le premier bracelet électronique pour mesurer la tension artérielle en continu. Développé à Neuchâtel au CSEM, il pourrait révolutionner la surveillance de l'hypertension.

## DENNER PROFITE DE LA CRISE

L'année dernière, le chiffre d'affaires du discounter a bondi de 15,7% à 3,8 milliards de francs. Les 570 succursales ont généré 3 milliards de francs, en hausse de 15,6%. Quant aux 268 surfaces gérées par les partenaires de Denner, elles ont inscrit des revenus atteignant 0,8 milliard, ce qui correspond à un envol de 16,2% par comparaison avec 2019. Denner a créé 479 nouveaux emplois.

**Vous souhaitez nous transmettre une information concernant votre entreprise. Merci de nous envoyer ces informations à [nadia.garavaldi@cnci.ch](mailto:nadia.garavaldi@cnci.ch)**

# L'INDUSTRIE, UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nadia Garavaldi Liengme - Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

Contrairement aux idées reçues et aux déclarations autoritaires de la mouvance climatique dure, les entreprises déploient d'importants efforts pour rendre l'industrie plus écologique. Une prise de conscience de la gravité de la situation environnementale a poussé bon nombre d'industriels à s'engager dans la voie du développement durable, qui peut être source d'opportunités et d'avantages. En particulier : créations d'emplois, de croissance et de nouveaux modèles d'affaires, manière pour une entreprise de se démarquer de la concurrence, de prévenir les risques, de redynamiser la culture interne ou encore d'attirer les jeunes talents. Sans oublier, qu'il existe en Suisse de nombreuses aides pour les entreprises entamant une démarche environnementale, notamment celles qui entreprennent des audits énergétiques.

Néanmoins, les avantages retirés des initiatives de développement durable peuvent paraître difficiles à mesurer et il est relativement compliqué d'établir des liens directs entre les investissements et le bilan d'entreprise.

Alors, le développement durable est-il une opportunité pour les entreprises ?

Pour répondre à cette question, nous nous sommes approchés de la société SC Polissage SA (sous-traitant haute horlogerie) à La Chaux-de-Fonds qui a posé la première pierre de sa nouvelle usine en novembre dernier et qui a la réelle volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable.



**Maria et Carlos Dos Santos,**  
Propriétaires de SC Polissage SA

## QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ VOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

- En prenant des mesures pour réduire notre impact environnemental, nous préservons la planète mais aussi nos intérêts ainsi ceux des acteurs avec qui nous sommes en interaction (clients, fournisseurs, salariés).
- Faire des économies : par exemple, réduire la consommation d'énergie et récupérer la chaleur générée par le bâtiment se traduisent en économies financières pour l'entreprise.
- Se différencier de la concurrence et accéder à de nouveaux marchés. De nombreuses entreprises donneuses d'ordre privilégient aujourd'hui les fournisseurs ayant une démarche de responsabilité sociale dans leurs appels d'offres (par exemple, la Certification de la Chaîne de Traçabilité du RJC qui exige une politique d'entreprise intégrant les enjeux éthiques, sociaux et environnementaux ainsi que le respect des droits de l'homme).
- Cette démarche nous permet de contribuer à un projet sociétal qui consiste à protéger l'environnement et assurer le bien-être des générations futures. Mais c'est aussi un engagement essentiel pour améliorer les conditions de travail et assurer la pérennité de notre entreprise à long terme.

## QUELLES SONT LES ACTIONS QUI ONT ÉTÉ MISES EN PLACE ?

### Éléments liés à la construction de la nouvelle usine

La construction de la nouvelle usine est un projet à 20 millions de francs. Nous avons décidé de travailler essentiellement avec des prestataires locaux, notamment avec des entreprises des Montagnes neuchâtelaises (plus de 80% des coûts de la construction seront reversés à l'économie cantonale). De plus, en privilégiant la proximité, nous réduisons également l'impact de l'ensemble des déplacements sur l'environnement et la santé.

### Éléments photovoltaïques

Plus de 1'500 mètres carrés de panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit. Cela représente la consommation annuelle d'électricité de plus de 60 ménages.

### Récupération de la chaleur

La chaleur dégagée par les installations techniques est utilisée pour chauffer l'eau et l'ensemble du bâtiment. Nous avons opté pour un système écologique, mais également très rentable si l'on tient compte que le chauffage représente une part importante des frais d'une entreprise.

### Plan de mobilité

L'objectif des mesures citées ci-dessous est avant tout d'encourager les employés à venir travailler en transports publics. Pour un site de 200 collaborateurs, 52 places de parc seront mises à disposition des employés (CHF 70.-/mois) selon des critères objectifs (gardes d'enfants de moins de 6 ans par exemple). Certaines places seront également proposées aux personnes qui acceptent de faire du covoiturage (CHF 15.-/mois). Pour les collaborateurs préférant opter pour la mobilité douce, nous avons décidé de financer entièrement les abonnements annuels de transports publics. Pour ce faire, nous avons conclu un partenariat avec la Communauté tarifaire neuchâteloise ONDE VERTE (transN, CFF, BLS, CarPostal et Chemin de fer du Jura) qui nous a proposé des réductions sur le prix des abonnements (offre « JobAbo » de Onde Verte). Pour les employés qui se rendent régulièrement à vélo au travail, nous offrons un forfait de CHF 750.- pour l'achat d'un nouveau bicycle.

### Stations de recharge pour voitures et vélos électriques

Des stations de recharge pour voitures et vélos électriques seront mises à dispo-

sition gratuitement pour les salariés. En proposant des infrastructures de recharge, nous encourageons également nos salariés à choisir un mode de transport plus « propre ».

### Objectif paperless

Nous travaillons sur la mise en place d'un ERP avec une stratégie paperless. Cela représente un véritable changement de paradigme pour notre entreprise. Finalement, bien que l'engagement dans une démarche de développement durable soit bénéfique, il implique des investissements initiaux très importants. Mais à ce stade nous sommes très satisfaits de notre ambitieux plan d'actions. Quant au plan de mobilité, ce dernier a été présenté et très rapidement validé par les services de l'Etat concernés et par différentes associations écologiques très actives (par exemple, l'ATE Association transports et environnement protection de l'environnement, etc.).

## AVEZ-VOUS SENSIBILISÉ VOS SALARIÉS À CETTE DÉMARCHE ? COMMENT ONT-ILS RÉAGI ?

Les cadres ont été informés, le reste des collaborateurs pas encore. Mais avant de nous lancer dans cette démarche, nous avons fait faire une étude de mobilité afin de comprendre l'expérience des usagers de manière plus approfondie. De plus, 84% de nos employés habitent à La Chaux-de-Fonds ou au Locle et certains habitent juste à côté de l'entreprise.

## COMMENT MESURE-T-ON LES RÉSULTATS ?

Le rendement de la partie énergétique peut se calculer très précisément. Pour ce faire, nous avons travaillé sur des projections de consommation objectives afin d'estimer nos pertes d'énergie en francs et d'envisager des solutions adaptées. Nous avons également pris l'engagement, en tant que gros consommateur d'électri-

cité, de dresser un bilan énergétique une fois la nouvelle usine terminée. Mais une démarche de développement durable peut entraîner d'autres effets. Si l'on considère l'exemple du programme d'économies d'énergie, celui-ci peut améliorer la satisfaction et la fidélisation des employés. Cela peut aussi les inciter à innover. Dans cet exemple, les résultats en matière de satisfaction et d'innovation sont moins évidents, mais demeurent mesurables. Le programme d'économies d'énergie peut également influencer les parties prenantes de l'entreprise. Les clients peuvent percevoir l'entreprise de manière plus positive et ainsi lui être plus fidèles. Si l'on prend tout en considération, dans chaque cas, les résultats se traduisent en termes de coûts et de revenus.

## DANS QUEL HORIZON DE TEMPS ?

Il faut avant tout considérer le développement durable comme un investissement à long terme. En ce qui nous concerne, le premier retour sur investissement ne se fera pas avant 6 ou 7 ans.

## QUELQUES MOTS POUR CONCLURE

Nous nous sommes engagés dans une politique de développement durable ambitieuse et nous ne le regrettons pas même si la Covid-19 complique actuellement la situation pour les entreprises. Aujourd'hui, nous avons une visibilité de 6 à 8 mois et notre chiffre d'affaires a enregistré une légère baisse en 2020. Néanmoins, nous avons pour ambition d'accueillir 200 collaborateurs au lieu de 100 actuellement, de grandir et de progresser malgré la crise et surtout de continuer à satisfaire nos clients qui sont très exigeants mais fidèles. Revers de la médaille : il est toujours très compliqué de recruter des polisseurs qualifiés mais nous sommes très motivés à former des gens à l'interne.



A large brown bear and a tiger are standing on their hind legs in a sunlit forest, embracing each other. The bear is on the left, and the tiger is on the right, with its head resting on the bear's shoulder. The background is a dense forest with tall trees and sunlight filtering through the leaves.

**Un partenariat  
solide pour  
un commerce  
durable.**

**OUI**

**à l'accord  
avec l'Indonésie**

[www.indonesie-oui.ch](http://www.indonesie-oui.ch)

# ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'INDONÉSIE

## QUELLES PERSPECTIVES POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ?

**Le 7 mars prochain, le peuple suisse sera amené à se prononcer sur l'accord de libre-échange entre l'Indonésie et les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). La Suisse, membre de l'AELE, tirera largement profit de ce nouvel accord, sous le joug attentif des préoccupations liées au développement durable. L'Indonésie est célèbre pour ses îles paradisiaques, lieux de villégiature. Mais connaît-on vraiment ce pays ? Quelles sont les perspectives d'échanges entre l'Indonésie et la Suisse ? Et comment le Canton de Neuchâtel se positionne-t-il face à ces nouveaux marchés prometteurs ?**

### PORTRAIT DE L'INDONÉSIE

Avec ses 267 millions d'habitants, une classe moyenne qui s'inscrit en augmentation et une forte stabilité politique, l'Indonésie est un marché, déjà aujourd'hui, important pour de nombreux exportateurs suisses. Le pays possède la seizième plus grande économie du monde et devrait devenir, selon toute vraisemblance, la quatrième d'ici 2050. En effet, le PIB de l'Indonésie s'affiche en hausse de 5% depuis 2008 et devrait dépasser celui de l'Allemagne et du Royaume-Uni d'ici 2030.

### ECHANGES ENTRE LA SUISSE ET L'INDONÉSIE

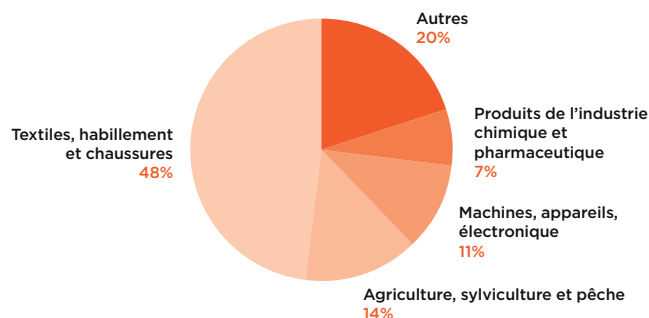
C'est dans un contexte favorable pour la Suisse et l'Indonésie que l'accord va renforcer les liens entre les deux pays. Les droits de douane élevés seront supprimés et les partenaires auront un accès équitable au marché sur un pied d'égalité. Il s'agit donc d'une avancée importante pour les entreprises suisses. Avec près de 97'000 entreprises exportatrices en Suisse, l'accord de libre-échange offre une opportunité et un accès privilégié à l'un des marchés les plus prometteurs du monde. En 2019, les importations en Suisse provenant de l'Indonésie s'élevaient à 366 millions de francs, composées à 48% de textiles, habillement et chaussures, 14 % de produits issus de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche et 11 % des machines, appareils et électroniques. En termes d'exportations, la valeur totale se montait à 488 millions de francs, dont 40 % de produits de l'industrie chimique et pharmaceutique et 36 % de machines, appareils et électroniques. En outre, la question de la durabilité est largement thématifiée dans cet accord et prend un sens inédit. L'Indonésie s'est notamment engagée envers ses partenaires (l'AELE) à respecter des règles étendues dans les domaines des droits de l'homme (ONU) et du travail (OIT) ainsi que dans le domaine de l'environnement (AME). Un accent particulier est mis sur la gestion durable des ressources forestières et de la production d'huile de palme, qui figure parmi les points clés de cette votation.

### PERSPECTIVES POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

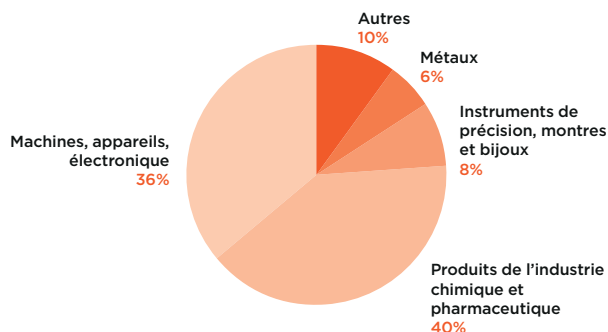
Neuchâtel, canton fortement exportateur, doit se positionner en faveur de cet accord afin de tirer son épingle du jeu. En effet, plusieurs entreprises sont directement concernées et bénéficieront de cet accord de libre-échange avec l'Indonésie. Mais l'opportunité que représente un tel marché ne manquera pas d'intéresser une multitude d'acteurs du canton qui verront de vraies opportunités dans cette nouvelle relation commerciale. En 2019, les entreprises neuchâteloises ont exporté pour 5,2 millions de francs à destination de l'Indonésie. Concernant les exportations, elles, s'élèvent à 1,8 millions de francs. Des chiffres qui devraient s'inscrire en hausse grâce à la signature de l'accord de libre-échange.

**Quentin Di Meo**  
Chargé de projets CNCI

#### IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE L'INDONÉSIE



#### EXPORTATIONS SUISSES VERS L'INDONÉSIE



# Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de conditionnement (horlogerie, alimentaire, cosmétique, etc.), emballage sous film, saisie informatique et mise sous pli.



Fondation Les Perce-Neige  
chemin Mon Loisir 23e  
2208 Les Hauts-Geneveys  
[www.perce-neige.ch](http://www.perce-neige.ch)

Pour toute demande:  
Flavian Zimmermann  
tél. 032 886 67 30  
[pn.ateliers-com@ne.ch](mailto:pn.ateliers-com@ne.ch)

tsm

COMPAGNIE D'ASSURANCES  
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT  
INSURANCE COMPANY

Transports  
*A chaque exigence, une solution*

ASSURANCES TRANSPORTS  
[www.tsm.ch/transport](http://www.tsm.ch/transport)

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921 

# Banque Migros: nouveau conseil Clientèle Entreprises à Neuchâtel

La Banque Migros élargit son offre destinée aux entreprises. Sur le site de Neuchâtel, celles-ci seront désormais suivies par une équipe Clientèle Entreprises. L'équipe est dirigée par Youcef Soualili.

La Banque Migros est surtout connue pour ses prêts hypothécaires dans le domaine du logement privé, mais beaucoup moins pour ses prestations à l'intention des entreprises...

Youcef Soualili (YS): C'est vrai. D'ailleurs, nous ne cessons d'étoffer notre offre dans les financements immobiliers destinés aux particuliers, aux fonds de placement, aux coopératives d'habitation, aux sociétés immobilières mais également aux entreprises désirant financer leurs propres locaux commerciaux ou industriels. Nous disposons d'une grande expertise en la matière au sein de notre établissement et sommes appuyés, en cas de nécessité, par notre partenaire CSL Immobilien AG, une société proposant des prestations allant de l'expertise immobilière au développement immobilier en passant par la commercialisation de biens. Notre compétence s'étend également aux affaires commerciales. Ainsi, nous proposons, en sus des prestations courantes, des financements pour des leasings industriels, des investissements d'exploitation, des rachats d'entreprises, des successions, etc. La mise en place de notre équipe à Neuchâtel pour la Clientèle Entreprises, après Lausanne et Genève en Romandie, démontre la volonté de la Banque Migros de se rapprocher de cette catégorie de clients.

## Quels sont les atouts particuliers de la Banque Migros?

YS: La Banque Migros jouit d'une situation unique avec son appartenance à un groupe industriel, Migros, et fait partie des quelques banques qui sont présentes dans toute la Suisse. Le Groupe Migros est conscient des enjeux économiques ainsi que des spécificités du marché suisse, ce qui permet à la Banque Migros d'adapter son offre selon les besoins de ses clients. Notre volonté est d'offrir des prestations de qualité à des prix raisonnables. Notre palette de produits permet de satisfaire tous les besoins de nos clients, qu'ils soient ordinaires ou complexes.



Youcef Soualili, Ludovic Dubois, Massimo Longino (d.g.à.d.)

## Comment se déroule un conseil en période de coronavirus?

YS: Nous portons une attention particulière au respect des directives sanitaires tout en cherchant à conserver une grande proximité avec nos clients. Ainsi, nous avons mis en place d'autres canaux de communication, tels que la vidéoconférence. L'objectif est d'accompagner les clients et de rester à leur écoute durant cette période particulière. Nous gardons toujours à l'esprit le développement d'une collaboration à long terme avec nos clients; notre présence à leurs côtés en cette période n'en est que renforcée.

## Que signifient les valeurs coopératives de la Banque Migros pour la Clientèle Entreprises?

YS: Les valeurs du Groupe Migros sont également les valeurs de la Banque Migros. Le slogan «Vivre mieux au quotidien» résume parfaitement ce à quoi tend le Groupe Migros, à savoir: la qualité des prestations fournies aux clients, la prise en considération des fournisseurs, la valorisation et la motivation des collaborateurs. Les valeurs coopératives nous confèrent également une responsabilité sociale, économique et écologique. À titre d'exemple, la Banque Migros verse chaque année 10% de ses dividendes au fond de soutien Engagement Migros. Ces valeurs nous permettent de partager les mêmes aspirations que nos clients.

## Que conseillez-vous à la Clientèle Entreprises de votre région?

YS: N'hésitez pas à nous contacter lors de vos prochains projets (investissement, acquisition immobilière, transmission de société). Nous saurons, au-delà de la mise en place d'un crédit, vous écouter pour comprendre vos besoins et attentes et ainsi vous conseiller le mieux possible. Notre équipe de Neuchâtel, forte d'une longue expérience dans le domaine des entreprises, n'attend qu'une chose: vous rencontrer et vous offrir une alternative.

## Contact:

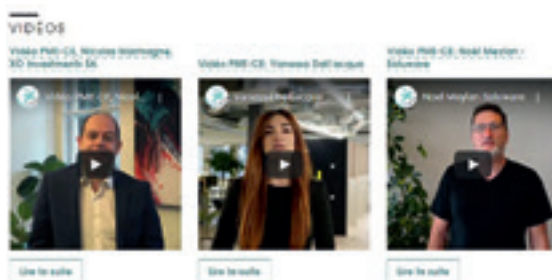
Monsieur Youcef Soualili  
T +41 32 720 18 09  
youcef.soualili@migrosbank.ch

Banque Migros SA  
Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 11  
2000 Neuchâtel  
banquemigros.ch

# BANQUEMIGROS

# Les vidéos des Membres de l'Association PME et Créateurs d'Entreprises

La crise sanitaire a totalement bouleversé l'activité de l'Association PME et Créateurs d'Entreprises (PME-CE) et le contact avec ses adhérents s'est compliqué. Par conséquent, l'association a choisi de garder le lien même à distance en réalisant, grâce à un partenariat avec la CNCI, des vidéos de ses membres que vous pourrez découvrir sur <https://www.pmece.ch/videos>.



## RÉSEAUTER, C'EST SOIGNER SES RELATIONS

Créée pour répondre notamment aux besoins de contacts des petites et très petites entreprises ainsi que des indépendants, l'Association PME-CE compte aujourd'hui plus de 200 membres représentant un large panel de professions dans les différents domaines de l'économie (viticulture, industrie, services et construction).

Sa mission consiste à créer des opportunités d'affaires et de favoriser le contact et l'échange entre ses membres. Pour ce faire, l'Association PME-CE organise tous les mois des conférences et des visites d'entreprises pour ses adhérents.

L'association PME-CE contribue fortement à la pérennité du tissu économique et permet à ses membres de se réaliser tant au niveau professionnel qu'au niveau social. Elle se fera un plaisir de vous accueillir, vous, chef d'entreprise, comme nouveau membre et prêter toute l'attention nécessaire pour vous présenter aux membres de l'Association.

Nadia Garavaldi Liengme - [www.pmece.ch](http://www.pmece.ch)

## Solidarité en tant de crise: les employeurs neuchâtelois soutiennent les commerçants locaux

S'inscrivant dans la campagne «*j'agis pour mon canton, et toi?*», fin 2020, le CID Neuchâtel a lancé l'opération bons cadeaux, en partenariat avec Viteos et la CNCI, avec pour objectif de soutenir le commerce local dans tout le canton. Les employeurs privés et institutionnels neuchâtelois ont fait preuve d'un élan de solidarité sans précédent.

### Le CID se met en quatre pour ses membres

La crise sanitaire a mis à mal de nombreux secteurs économiques dont le commerce de détail. Le CID, via sa faîtière la FNCID (Fédération Neuchâteloise du Commerce Indépendant de Détail) renseigne, soutient et accompagne ses membres. L'association professionnelle, qui porte la voix des commerçants locaux auprès des Autorités et en défend les intérêts, a entre autres, mis à disposition des fiches explicatives mises à jour régulièrement par le service juridique de la CNCI qui a travaillé sans relâche, sur les mesures de protection ou les modalités pour obtenir des aides de l'Etat.

Mais le soutien aux commerçants ne s'est pas arrêté là. Le CID a offert la possibilité aux entreprises, institutions et collectivités d'acheter des bons cadeaux valables dans tous les commerces

des CID du Canton de Neuchâtel (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Travers, Neuchâtel) leur permettant de faire des cadeaux à leurs partenaires, collaborateurs ou clients tout en soutenant le commerce local. Idem pour les particuliers qui ont pu faire des heureux en accomplissant un acte de soutien.

### Un million de francs: un succès qui dépasse toute attente!

La communication diffusée, les commandes ont rapidement commencé à affluer. Le montant total des commandes à fin janvier 2021 est vertigineux! Petites et grandes entreprises, services de l'Etat, institutions et même particuliers ont vu l'opportunité de faire d'une pierre deux coups: récompenser, gâter ou montrer sa gratitude tout en soutenant une cause chère à tout un canton, la survie de son économie locale. Un million de francs, c'est la manne financière qui reviendra aux commerçants du Canton de Neuchâtel via les bons cadeaux. De quoi réchauffer les cœurs tandis qu'ils se battent pour leur survie.

### La CNCI au service du commerce local

La fulgurance du succès de l'opération a entraîné une déferlante de travail. Le CID Neuchâtel, dont le secrétariat est confié depuis plusieurs années à la Chambre Neuchâteloise du Commerce →

# Trois questions à Thierry Grosjean, Président de Migros Neuchâtel-Fribourg

## 1. Quelles expériences professionnelles passées devraient vous servir pour relever ce défi ?

Toute une vie d'expériences ! Quarante-trois ans passés à la tête de mon entreprise, trente mois au Conseil d'Etat et des présidences au sein de différents conseils ou comités m'ont permis de prendre cette responsabilité et de relever ce défi avec enthousiasme. Si la situation de départ n'était pas simple en raison d'un passé récent, l'équipe de direction et le conseil que j'ai l'honneur de présider ont permis de créer rapidement les bases pour une reprise active et dynamique, dans une atmosphère sereine. J'avoue que mon passage au Gouvernement neuchâtelois et les expériences que j'y ai vécues m'ont beaucoup apporté dans ce contexte. J'ai la chance de travailler avec des personnalités d'horizons totalement différents. Migros, souvent citée comme exemple dans notre pays, est une entreprise étonnante et débordante de valeurs éthiques et morales ; cela selon un modèle largement inspiré des principes de notre fédéralisme helvétique. C'est passionnant ! Au niveau de la Fédération des Coopératives Migros, la recherche du compromis est une constante. Premier employeur de Suisse, enseigne magnifique, Migros sait pourtant se remettre sans cesse en question. La coopérative recherche, avec une constance qui force l'admiration, des solutions, des améliorations et des optimisations tant pour ses clients que pour l'environnement. C'est exigeant, et cela me convient parfaitement.

## 2. Comment une grande enseigne, comme celle de la Migros, peut contribuer au mouvement lancé par le Canton de Neuchâtel « J'agis pour mon canton » ?

Par les produits du terroir, par l'emploi et par le % culturel Migros, qui reste une institution phare qui différencie Migros de toutes les autres enseignes. Il est essentiel que les produits de la région soient mis en avant dans nos magasins, tout en restant

compétitifs au niveau des prix. Mais « *agir pour son canton* » c'est aussi offrir des emplois attractifs et diversifiés. Un des problèmes majeurs que nous rencontrons, en particulier dans le Canton de Neuchâtel, c'est le tourisme d'achat. Il faut se battre pour que nous restions meilleurs malgré des exigences sociales et environnementales plus strictes et des exigences plus élevées en Suisse et chez Migros en particulier, que chez notre grand voisin frontalier. Migros est le premier client de l'agriculture suisse. Dans chaque magasin, une gamme de produits régionaux est proposée, tenant compte des particularités des régions du pays. Cela afin de favoriser les producteurs régionaux.



## 3. Quels sont les défis à relever pour ces prochaines années ?

Ils sont nombreux, et certains de taille ! Mais Migros agit sur plusieurs fronts. Face aux hard discounters en offrant un meilleur rapport fraîcheur, prix, qualité tout en respectant les valeurs citées plus haut, sociétales et environnementales. Car l'ensemble de la société doit apporter sa pierre à l'édifice. Nous avons des réalisations et des projets importants, notamment dans le développement énergétique, des transports et dans la gestion des déchets. La formation de la relève est également un enjeu majeur. Migros y attache une importance particulière et forme proportionnellement beaucoup d'apprentis. Mais les défis seront aussi liés à l'évolution de la consommation. Le concurrent principal n'est pas en Suisse. Comme déjà évoqué, le tourisme d'achat est un fléau pour les cantons qui partagent leurs frontières avec des pays voisins, car les règles ne sont pas les mêmes. Toutes les enseignes doivent tirer à la même corde afin de minimiser ce problème. Il faut travailler également de concert avec les petits commerçants qui, eux, offrent souvent des services spécialisés. Nous sommes complémentaires.

### Quentin Di Meo

Secrétaire patronal Groupement neuchâtelois  
des grands magasins

et de l'Industrie, a eu la chance de pouvoir compter sur le renfort et le professionnalisme de « l'équipe de la CNCI » qui porte (plus que jamais) bien son nom. Unie autour d'un projet fédérateur et auquel chacun a adhéré, elle a grandement contribué au succès de l'opération. Être solidaire en temps de crise n'est pas un vain mot pour la CNCI ni pour les entreprises et institutions neuchâteloises qui ont joué le jeu et auxquelles il convient d'adresser un grand merci !

### Point de vue d'un commerçant de Neuchâtel

Olivier Zuretti, patron de la Maroquinerie Biedermann, souligne l'excellente initiative du CID et se dit touché par cet élan de solidarité régional. « Certains clients ont exprimé leur joie d'avoir reçu les bons en cadeau et l'effet se fait déjà ressentir dans nos caisses. Au sein du magasin, une enquête interne aura lieu afin d'évaluer la proportion de nouveaux clients liés aux bons. Cette opération aura vraisemblablement des retombées tout

au long des mois à venir, on s'en réjouit ! Nous espérons qu'elle se pérennisera et que les entreprises orienteront régulièrement leurs cadeaux vers le commerce local. »

### Emmanuella Daverio

Secrétaire patronale CID Neuchâtel





RÉSEAU D'ENTREPRISES  
FORMATRICES NEUCHÂTELOISES

## L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

Contactez-nous au **032 727 24 12**  
ou à **info@reneuchatel.ch**

**www.reneuchatel.ch**

# ÊTRE OU DEVENIR ENTREPRISE FORMATRICE AVEC LE REN

## Une solution simple, personnalisée et un gage de qualité !



A  
♦

**René Raess**  
**Formateur**  
Constructeur  
**G&F Châtelain**  
La Chaux-de-Fonds

## VOUS FORMEZ VOTRE ATOUT

Former un-e apprenti-e  
[www.ne.ch/  
EntreprisesFormatrices](http://www.ne.ch/EntreprisesFormatrices)

♦  
A

A  
♦

**Célie**  
**Apprentie**  
Dessinatrice  
en construction  
microtechnique  
CFC

## FAITES-EN UN AS!

[www.ne.ch/  
EntreprisesFormatrices](http://www.ne.ch/EntreprisesFormatrices)

♦  
A

# NICOLAS SCHINDELHOLZ

## CEO, ASSOCIÉ, HUB FACTORY SA

Plateforme web de valorisation et d'échange de compétences qualifiées

**Nadia Garavaldi Liengme**

Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

### Pouvez-vous nous présenter votre activité en une phrase ?

Hub Factory SA est une start-up active dans la création de plateformes digitales permettant l'accompagnement et la valorisation des ressources humaines et matérielles au service des entreprises.

### Pour quels types d'entreprises ?

Tous types d'entreprises et secteurs d'activités confondus ; aujourd'hui, nous avons des contacts avec l'industrie/l'horlogerie, la logistique/les transports, le bâtiment ou encore le domaine de la santé.

### Quels sont les avantages ?

A la clé, de nombreux avantages.

En période de difficultés affectant une entreprise, ce dispositif peut permettre d'éviter le chômage partiel, voire le recours au licenciement pour motif économique. En outre, il permet à l'entreprise prêteuse de conserver les compétences des intéressés d'une part, et à l'entreprise utilisatrice de bénéficier du concours de collaborateurs compétents et immédiatement opérationnels d'autre part. Tout en payant uniquement le coût salarial et non le coût lié à l'intervention d'un intermédiaire.

Pour les salariés « prêtés », aussi, le jeu en vaut la chandelle. C'est l'occasion de changer d'air, de découvrir de nouveaux process et surtout de rester actif quand la liste des tâches, au sein de leur entreprise, se dégarrit. Grâce à ce procédé, ils vont également bénéficier de 100% de leur salaire (au chômage partiel, les salariés auraient perçu 80% de leur salaire).

### Quelles sont les conditions à réunir pour mettre à disposition temporairement des salariés ?

Concrètement, les sociétés qui ont besoin de personnel qualifié sur une période donnée s'inscrivent gratuitement sur le site <https://humanhub.hubfactory.ch/>. Même démarche pour celles qui connaissent une période de creux. Le prêt de collaborateurs est très encadré et confidentiel. Il suppose l'accord du salarié concerné, la signature d'une convention entre l'entreprise prêteuse et l'entreprise qui accueille le collaborateur. Ce prêt doit être à but non-lucratif. L'entreprise prêteuse ne peut facturer que le salaire, les charges afférentes et les frais professionnels remboursés au collaborateur sur cette période. Chaque partie peut annuler l'échange à tout instant (préavis selon convention de quelques jours).

HumanHub accompagne les entreprises durant l'ensemble du processus moyennant un abonnement payant (entre 5 et 15% du salaire échangé). La plateforme met en avant le cahier des charges du salarié (son savoir-faire ou compétences opérationnelles) mais aussi son savoir-être (compétences comportementales). En revanche, dans un premier temps, elle ne mentionne pas l'identité du salarié ni le nom de l'entreprise prêteuse afin de respecter la confidentialité des informations.

### Est-ce un moyen d'éviter le chômage partiel ou des licenciements ? Un moyen de réduire la facture de l'État ?

C'est effectivement une alternative à la réduction de l'horaire de travail (RHT). Et par conséquent un moyen de réduire les coûts de l'Etat. Le prêt de collaborateurs a plus d'une carte à jouer face à la crise. Il faut encourager les entreprises à y recourir. Pour nous, c'est avant tout un outil permettant d'augmenter la résilience de notre économie.

### Est-ce que la culture du secret de l'horlogerie complique votre activité ?

Oui et non. Tout dépend de la mentalité des managers. Ce dispositif est compris différemment selon les générations.



### Les réseaux d'échange de compétences ou de savoir se multiplient ces dernières années. Est-ce une tendance ou allons-nous vers un changement de société ?

Il s'agit clairement d'un changement de société. Les réseaux d'échange s'étendent grâce à l'essor des nouvelles technologies. La facilité d'utilisation et le faible coût d'Internet permettent la multiplication des communications. Cette tendance forte s'inscrit dans un élan collaboratif. Elle valorise à la fois celui qui partage ses compétences ou son savoir et celui qui le reçoit. Un partenariat gagnant-gagnant.

### Quels sont les autres projets de Hub Factory SA à moyen-long terme ?

L'utilité de la plateforme à tous les secteurs de l'économie pour la Romandie et la Suisse. Nous souhaitons également mettre en place un système d'échange de moyens de production, soit « louer du temps de machines ».

## 25.02

### EVÉNEMENT D'ENTREPRISE - WEBINAIRE

COVID-19 - LES ENJEUX COMPTABLES ET FISCAUX  
DE LA CLÔTURE DES COMPTES 2020

La crise actuelle a un impact considérable sur le premier bouclage post Covid-19. Les entreprises sont en effet confrontées à de nombreuses questions relatives aux conséquences comptables et fiscales de cette crise lors de la clôture des comptes. Perte de capital ou surendettement, qu'en est-il de la continuité d'exploitation et quelles mesures peuvent être mises en place pour assainir la situation? Quid de l'utilisation des prêts COVID, des provisions fiscalement admises et des dépréciations? Quelles informations doivent être présentées dans l'annexe aux comptes? Au cours de ce webinaire, des experts de l'audit et de la fiscalité uniront leurs forces pour répondre à ces questions.

Organisé par Mazars Neuchâtel

14:00 - 15:30

Participation gratuite, inscription obligatoire

Inscription via [www.cnci.ch](http://www.cnci.ch) > agenda

## 23.03

### WEBINAIRE

JURILEX

### Séminaire de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail

Organisé en collaboration avec la CVCI

10:00 - 12:00

## 18.03

### WEBINAIRE

JURILEX

### Séminaire de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail

Organisé en collaboration avec la CVCI

16:00 - 18:00

## 19.03

### VISIOCONFÉRENCE

COLLOQUE DE DROIT DU TRAVAIL

### La fin des rapports de travail et les nouveautés en droit du travail

Organisé en collaboration avec le Centre d'étude des relations de travail de l'UNine

09:00 - 16:00

Prix : CHF 280.-



Retrouvez notre  
agenda

DÉCOUVREZ  
NOS SOLUTIONS  
**ÉNERGÉTIQUES**



NOUS RÉALISONS VOS PROJETS

**PHOTOVOLTAÏQUES**  
**INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**  
**POMPES À CHALEUR**

CONTACTEZ VOTRE EXPERT EN ÉNERGIE

**OFFRE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT**

VITEOS.CH / 0800 800 012

## OUTILS DE PRÉCISION EN CARBURE MONOBLOC ET DIAMANT

**Une innovation décisive  
pour vos futurs  
investissements !**

### DIXI 7442 / 7443 COOL+

**Fraises et micro-fraises à lubrification  
orientée et accélérée**

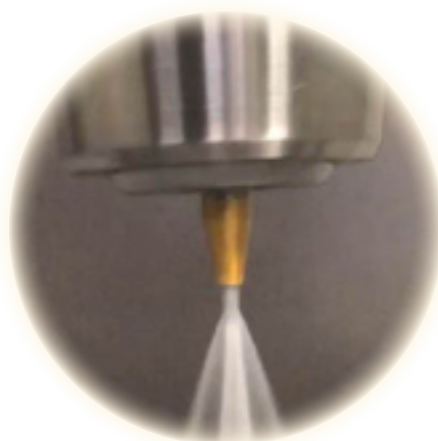
- Les forces de coupe sont diminuées de 20 à 50%

La température dans la zone  
d'usinage est largement réduite.

Les copeaux sont évacués rapidement.

- Le concept DIXI COOL+ ne se limite  
pas aux fraises en bout deux tailles.  
La partie active de l'outil peut tout  
à fait être une fraise hémisphé-  
rique, une fraise à fileter, voire un  
alésoir pour trous passants.

#### VIDEO



**DIXI POLYTOOL S.A.**

Av. du Technicum 37  
CH - 2400 Le Locle  
T +41 (0)32 933 54 44  
F +41 (0)32 931 89 16  
dixipoly@dixi.ch